

Le présent protocole vise à définir les procédures et règles régissant les postes et fonctions suivants:

I. Protocole

• Agent(e) du protocole

Définition et tâches du poste :

Le mandat consiste à accueillir les gens depuis le stationnement jusque dans le sanctuaire et s'assurer de la sécurité de tous dans la bâtisse.

- Accueillir les membres de la congrégation.
- Diriger et placer les personnes dans le sanctuaire
- Gérer le stationnement

Prérequis pour ce poste :

- Être accueillant et souriant
- Un bon sens d'organisation et de l'initiative
- Être alerte et capable de prendre des décisions rapidement.

Liste des postes au département de protocole :

Accueil

Placier

Stationnement

Sécurité